



Le Bulletin *St. George*

P comme Patrimoine

Changement d'approche pour la livraison du message du président de la fondation en ce début d'année 2011. Certes on ne peut passer sous silence le travail remarquable des bénévoles de la Fondation. Encore une fois cette année, différentes réalisations ont permis de faire un bout de chemin dans la sauvegarde et la mise en valeur du site de l'église St. George. Cette année, je m'attarderai sur le cadre législatif du patrimoine et de sa sauvegarde.

Le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi visant la modernisation de la Loi sur les biens culturels en proposant la Loi sur le patrimoine culturel. Le projet de loi 82 constitue un pas en avant en instaurant la notion de patrimoine immatériel et de mesures de protection des paysages. Le projet de loi modifie au passage la protection du patrimoine bâti.

J'ai eu l'occasion de participer aux travaux parlementaires de la Commission de la culture et de l'éducation qui reçoit en consultation publique différents

(Suite à la page 2)

Dans cette parution:

P comme Plaque	1
Message du président (suite)	2
Les 99 ans...	3
L'enclos Funéraire Duncan	4
Ça y est.. presque	5
Rapport du trésorier 2010	6

P comme Plaques

Cet automne les trois plaques de bronze du site de l'église St. George ont été dérobées. Le malfaiteur a profité de la nuit pour commettre son vol. Une première plaque installée par la Commission des monuments historiques du Québec en 1965 visait à souligner la présence de la sépulture de Frederick George Heriot fondateur de Drummondville. Une deuxième plaque visait à souligner le prix Mitchell reçu en 2001 suite aux travaux de restauration entrepris auparavant. La troisième, plus récente datait de 2008 et retranscrivait les inscriptions du tombeau de Frederick George Heriot. Elle était située en surplomb de son monument. Les autorités policières ont

mis la main au collet de ce vandale.

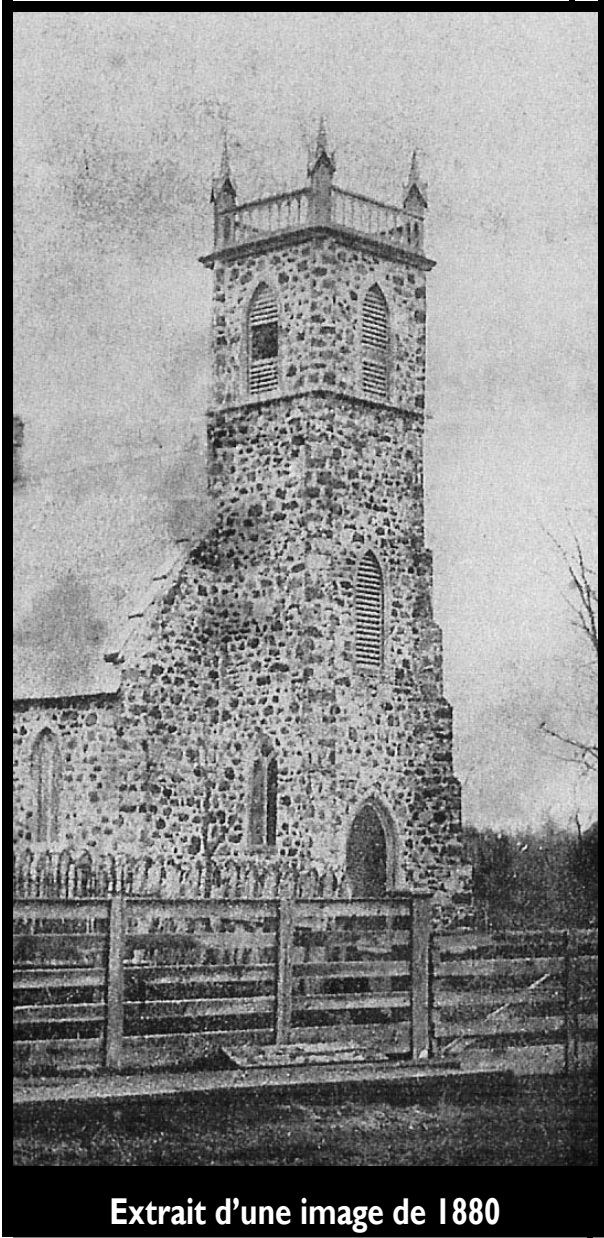
Deux plaques avaient été taillées en morceau et sont irrécupérables et l'autre, celle de 1965 nous a été retournée intacte. Elle ne retournera sur place à court terme. Nous souhaitons trouver une façon sûre de l'exposer au public. Voilà un autre exemple qui confirme que la préservation du patrimoine et un combat de tous les jours.



**Plaque commémorative
de 1965**



Merci à tous les défenseurs du patrimoine



Extrait d'une image de 1880

Lettre du président (suite...)

(Suite de la page 1)

groupes ayant présentés des mémoires. Certes, il y a un pas en avant. Mais pour évaluer la distance parcourue en termes de protection du patrimoine il faut regarder tout autour afin de constater la situation. Malgré ce pas en avant beaucoup d'intervenants ont constaté que la protection du patrimoine ne sera encore

l'affaire que d'un seul ministère, celui de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine. Plusieurs organismes défenseurs du patrimoine militaient pour l'adoption d'une politique du patrimoine qui définirait notre volonté collective en termes de protection et de mise en valeur de notre patrimoine collectif. Une politique identifiant tous les intervenants du milieu gouvernemental et leur donnant un rôle actif dans l'atteinte des objectifs de la politique. Pensons aux ministères des Transports, de l'Environnement et de l'Éducation qui auraient tous de bonnes raisons pour prendre en charge la protection du patrimoine reliée à leurs activités respectives. Une fois la voie définie, tous les acteurs de la société travailleraient avec une vision claire et bien définie. « Le Patrimoine l'affaire de tous » voilà un engagement qui pourrait être soutenu dans le cadre de la modernisation de la loi. Le ministre de la Culture deviendrait alors le responsable d'un comité interministériel voué à la protection de notre patrimoine. Les divers intervenants en patrimoine contribueraient à préserver et faire connaître cette richesse collective. Ce faisant, nous ne ferions pas qu'un pas en avant mais une véritable course de fond avec pour résultat que dans une décennie plusieurs sociétés seraient jalouses de notre vision. Le projet de Loi actuel ajoute un peu de cosmétique à la protection des biens culturels actuellement couverts par la Loi et introduit de nouvelles notions de patrimoine immatériel et de protection des paysages dont l'application apparaît incertaine à plusieurs égards.

Le projet de Loi nous fera faire un pas en avant mais pour assurer une véritable protection du patrimoine, rien ne vaut le travail acharné de milliers de citoyens engagés dans leur milieu afin d'assurer la transmission de notre richesse collective. C'est à tous ces gens de tous les milieux qui s'impliquent sans compter que vont mes remerciements cette année. Cela inclus évidemment ceux qui par leurs supports financiers ou techniques, aident ces groupes à réaliser cette grande mission collective au bénéfice des générations actuelles et futures.

Ce bulletin annuel se veut pour nous une des façons de mettre en valeur notre patrimoine local.

Bonne lecture.

Robert Pelletier, architecte
Président de la Fondation



Les 99 ans bien sonnés de la cloche de l'église St. George

Perchée en haut de sa tour, la grosse cloche de bronze de l'église St. George cachait jalousement son histoire jusqu'à ce qu'un photographe, dirigé par l'intrépide Doris Mace, grimpe les 15 mètres qui séparent la cloche du sol par diverses échelles fixées à l'intérieur de la tour. Les photos prises par Christian Fleurant révèlent d'inestimables informations, entre autres celles inscrites sur le flanc de la cloche, soit la date de fabrication, les noms du fondeur et du propriétaire ainsi qu'une paraphrase choisie par ce dernier.

L'histoire de la cloche commence vers 1910 alors que l'assemblée de fabrique approuve le remplacement de la cloche offerte, un demi-siècle plus tôt, par mademoiselle Margaret Sheppard. Une dépense exorbitante, à première vue, car la paroisse, qui ne compte que 150 fidèles, vient à peine de résoudre d'embarrassants problèmes financiers ayant reporté les travaux d'entretien de l'église et des dépendances. En effet, dans son rapport de 1908 à l'évêque A. H. Dunn, le révérend W. T. Wheeler avait signalé, entre autres urgences auxquelles il fallait faire face « la tour de l'église en très dangereuse condition, tant la charpente que plusieurs grosses pierres branlantes sujettes à se détacher à tous moments ».

En 1911, on confie la fabrication de la cloche à la firme londonienne Mears & Stainbank. En activité depuis la fin du XVII^e siècle, cette renommée fonderie a coulé les cloches des plus prestigieux édifices publics et religieux de l'Empire britannique et d'ailleurs, dont la première cloche de la liberté américaine (1752) et celle hissée dans la tour du Big Ben de Londres en 1859 pesant

13 000 kg.

À l'automne 1912, après un voyage par mer et par chemin de fer de près de 8 000 km, la cloche arrive à la gare de l'Intercolonial Rw, rue Lindsay, soigneusement emballée dans une énorme caisse. Elle franchit les quelques mètres qui la séparent de sa destination finale, soit l'enceinte de l'église St. George, sur un charriot tiré par des chevaux. On ne sait rien sur le procédé utilisé pour installer la cloche au sommet de la tour, une opération laborieuse en l'absence de grue et délicate étant donné l'exiguïté du portique à l'intérieur duquel on devait la hisser. Mais on s'imagine les paroissiens en liesse en entendant la première volée qui dévoilait enfin la richesse de son timbre.

Depuis un siècle déjà, bien arrimée aux poutrelles de bois du clocher, la grosse cloche d'airain anime la vie de la communauté qui l'a mise en place. Elle convoque les fidèles à la messe et aux vêpres dominicales. Elle célèbre les mariages, les baptêmes, les visites épiscopales et les grandes fêtes religieuses. Le son du glas signale la mort d'un de ses membres et accompagne le cortège funèbre jusqu'au cimetière. Jadis, elle a servi d'alarme pour signaler les grands feux. *A contrario*, elle s'est associée à des moments d'allégresse collective tels la célébration de la fin des deux guerres mondiales.

Même à l'heure d'internet, la cloche de l'église St. George demeure un instrument privilégié de communication tant elle est porteuse de souvenirs pour la communauté... pratiquante ou non, anglicane ou non. Invitons tous les Drummondvillois à commémorer fièrement ses 100 ans d'histoire.

Yolande Allard, janvier 2011





L'enclos Funéraire Duncan

Vous vous en souvenez peut-être, dans le dernier bulletin je décrivais les travaux qui devraient être entrepris pour restaurer l'enclos Duncan. Ce site est le plus impressionnant de tout le cimetière. Nous comptons faire cette restauration au cours de l'été 2010. Ce projet comprend plusieurs étapes : désassemblage des divers éléments du site (la clôture, le monument, la base du monument...), restauration et finalement, remise en place. Le tout sous l'œil scrutateur des fantômes qui, nous le savons, fréquentent l'endroit. La base de l'obélisque étant fracturée, celui-ci était dangereusement incliné. Il dut donc être enlevé de même que la base sur laquelle il reposait. Dans la photo numéro un, l'obélisque est soulevé à l'aide d'une grue et de vieilles courroies et transporté

au-dessus de la précieuse clôture ornementale. N'apparaît pas sur la photo, l'auteur de ces lignes qui se ronge les ongles et se cache les yeux derrière un arbre à proximité. Vint ensuite le démantèlement de l'antique clôture de fer forgé. Les vieux boulons étaient encore solides mais ils cédèrent finalement suite à l'acharnement de nos deux valeureux fossoyeurs. Tous les éléments de l'enclos furent enlevés et expédiés pour être réparés, nettoyés au jet

de sable et repeints. (Photo : de gauche à droite, Len tenant une masse de dix livres et Yves ayant à la main une barre à clous). Il est intéressant de noter que les tiges qui renaient les dix poteaux étaient scellées dans des trous pratiqués dans de grosses pierres. Lors de la restauration, de nouvelles tiges furent plutôt coulées dans des cylindres



L-R Archaeological grave diggers Len with 10lb. and Yves with crowbar



Obelisk being removed using sophisticated restoration machinery.

de ciment. Trois des sections de la clôture nécessiteront des réparations importantes; ces réparations furent faites par un artisan local du fer forgé. Cet artisan expérimenté croit que cette clôture fut fabriquée en Angleterre. L'acier utilisé est, toujours selon son opinion, de meilleure qualité que celle qui est disponible aujourd'hui. Tard cet automne, la clôture fut prête à être réinstallée, une opération rendue difficile par le froid et la neige. Il était trop tard pour replacer l'obélisque sur sa nouvelle assise de ciment. Ce sera fait au printemps. Un nouveau loquet de porte remplacera la broche rouillée qui en tenait lieu. Finalement, quelques fleurs seront plantées et ...voilà retrouvée la splendeur victorienne de l'enclos Duncan!

Len Desfosses

La Fondation a toujours besoin de votre appui. Devenez membre dès aujourd'hui ou faites nous parvenir une donation qui sera déductible d'impôt, vous aiderez ainsi la Fondation à remplir sa mission de restauration et de préservation du patrimoine pour les générations futures.



Ça y estpresque!

Dans le dernier bulletin, nous vous informions de notre intention de finaliser le projet de panneaux interprétatifs du cimetière au cours de l'été dernier. Eh bien... on ne peut pas encore les admirer en bordure du cimetière de l'église St.George . C'est que, au cours de l'année dernière, nous avons principalement consacré nos ressources et nos efforts à la réfection de l'enclos funéraire Duncan. Mon ami Léonard Desfossés vous en parle dans un autre article du présent bulletin.

Cependant, nous avons quand même progressé vers la réalisation de ces panneaux interprétatifs. En effet, Madame Yolande Allard, historienne et collaboratrice de la Fondation, a fait des recherches approfondies sur l'histoire du cimetière St.George et a rédigé une ébauche du texte qui apparaîtra en anglais et en français sur les panneaux interprétatifs.

Le plan du cimetière qui sera imprimé sur le panneau central a été choisi. Il s'agit de celui qui fut dessiné en 1921. Il fut beaucoup plus difficile de déterminer qui fut enterré dans ce cimetière entre l'inhumation d'Élizabeth Duncan en 1820 et sa fermeture pour cause de surpopulation en 1920. Afin d'en établir la liste, un comité formé de notre archiviste Doris Mace, de Léonard Desfossés et de moi-même s'est penché sur plusieurs documents :

- Les fiches du Frère René Desrosiers relatives à l'histoire de l'église et du cimetière de 1815 à 1966;
- le plan du cimetière de 1921;
- le plan du cimetière dessiné par le Révérent Gordon Peabody, ministre de St.George entre 1968 et 1972;
- le plan de M. Raymond Woods réalisé en 1993 et finalement,
- le relevé fait par les officiers de la Fondation en 2004.

Finalement nous avons progressé dans la détermination des aspects matériels des panneaux d'interprétation : Le modèle, les dimensions et l'emplacement furent approuvés par la Fondation;

La disposition de la carte, des textes et des autres éléments fut déterminée;

les plans préliminaires furent préparés; deux entrepreneurs furent consultés pour confirmer la faisabilité du projet.

Le comité du cimetière poursuivra la préparation de ce projet au cours du printemps. Il en déterminera le budget définitif. La Fondation tentera ensuite d'obtenir de l'aide financière des organismes publics et ira finalement en appels d'offres.

Nous devrions être en mesure de réaliser ce projet au cours de l'été 2011 et de vous en montrer des photos dans le prochain bulletin de la Fondation. Et le

titre de l'article qui vous présentera ces photos devrait être « Ça y est! »

Yves Toutant



**Le festin de St.George
Samedi le 4 juin 2011**

Billets vendus par les administrateurs





Rapport du trésorier – 2010

La Fondation a réalisé quelques travaux mineurs de réparation sur les bâtiments au cours de l'année 2010. Tel que nous l'avions annoncé l'an dernier nous avons entrepris la restauration du monument Duncan. Les conditions hivernales nous forcent à terminer le tout au printemps.

L'an 2010 s'est terminé avec des revenus qui ont dépassé les dépenses pour un montant de 5 597 \$. Les dons demeurent notre principale source de revenu et ont atteint un montant de 9 960 \$, en baisse par rapport au total de 12 010 \$ de 2009. Des dons majeurs ont été reçus de John Imlah, Alan N. Rhodes et d'un donateur anonyme.

Les revenus des activités de financement de 2010 se chiffrent à 3 014 \$ par rapport au 2 172 \$ de 2009. Les taux d'intérêt de 2010 nous auront permis d'amasser un montant de 119 \$ nettement en baisse par rapport à 2009.

Les différents travaux de réparation cumulent un montant de 211 \$. Les travaux au cimetière ont nécessité des déboursés de 909 \$. Les activités de financement ont nécessité des déboursés de 2 856 \$ ce qui est légèrement en hausse par rapport au montant de 2 749 \$ de 2009. Les autres dépenses ont atteint 842 \$, le tout comprenant l'assurance des administrateurs, les frais bancaires en comparaison avec le montant de 981 \$ en 2009. Les frais des professionnels ont atteint 2 679 \$ en hausse comparativement au 1 878 \$ de 2009.

Pour résumer, les revenus de 2010 ont atteint 13 093 \$ comparativement à 20 810 \$ en 2009. Le niveau des dépenses a atteint 7 497 \$ en baisse en comparaison au 12 156 \$ de l'an 2009. Pour résumer, les avoirs de 39 578 \$ au début de l'année ont augmenté pour atteindre un total de 45 174 \$ au 31 décembre 2010.

Hugh E. Bieber, Trésorier

Le conseil d'administration

Exécutif:

Robert Pelletier	Président	Cathy Millar	Vice-présidente
Barbara Grant	Secrétaire	Hugh Bieber	Trésorier

Directeurs:

Phyllis Atwood	Barry Husk	Doris Mace	Guy Drouin
Yves Toutant	Robert Taylor	Robert Haggerty	Katherine Archer
Raymond Ouellet	Leonard W. Desfosses		

Bilan au 31 décembre 2010

	31/12/2010	31/12/2009
Actif:	\$	\$
Encaisse	7 311	4 818
Obligations bancaires	37 528	33 764
Intérêts	24	544
Recevable (Gouv. Fédéral)	311	452
Total des avoirs:	45 174	39 578
Passifs:		
Comptes à payer	-	-
Surplus	45 174	39 578

État des résultats – 2010

	2010	2009
Revenus:	\$	\$
<i>Conseil du patrimoine religieux</i>		6 072
Cotisations annuelles et dons	9 960	12 010
Revenus d'intérêts	119	556
Revenus d'activités	3 014	2 172
Retour de TPS/TVQ		
Revenus totaux:	13 093	20 810
Dépenses:		
Réparation église	211	4 590
Activités de financement	2 856	2 749
Projet du cimetière	909	1 958
Assurance des administrateurs	699	699
Frais bancaires		
Divers	143	282
Honoraires professionnels	2 679	1 878
Activité de promotion		
Dépenses totales:	7 497	12 156
Revenus nets (pertes) pour la période	5 596	8 654
Surplus au début de la période	39 578	30 924
Surplus à la fin de la période	45 174 \$	30 924 \$

Comment nous rejoindre:

La Fondation de l'Église St. George
276, rue Heriot

Drummondville, QC, Canada J2C 1K1

Téléphone 819-472-7439

Courriel: h.bieber@sympatico.ca